

Depuis la Libération, le procès intenté à l'École Supérieure de Guerre de sa responsabilité dans la défaite de 1940, est récurrent. Il ressort périodiquement, avec, souvent, des arrières pensées pas toujours très saines et peu avouées, comme celle de démontrer que cette institution pécherait par son passéisme, c'est-à-dire qu'elle préparerait ses stagiaires à la guerre d'hier. Cette accusation est lourde, grave, et même infâmante, car non seulement, elle porte atteinte au renom de l'École de Guerre, mais en plus, elle fournit des arguments irréfutables à ceux qui souhaitent sa disparition. Cette accusation doit donc être soit étayée, soit contestée.

La question qui se pose revient donc d'une part, à déterminer comment la doctrine d'emploi des forces terrestres était conçue avant-guerre et quels organismes en avaient la charge, et d'autre part, à mettre en perspective la formation militaire supérieure reçue par les chefs vaincus de 1940 avec celle dont les vainqueurs de la Libération ont pu disposer. Une telle démarche évite ainsi de tomber dans l'ornière du « *deux poids deux mesures* ».

En fait, cette accusation ne saurait être reçue comme telle, dans la mesure où elle s'apparente beaucoup plus à un procès d'intention qu'à un jugement de réalité : dans un souci d'équité, estimer que la responsabilité de l'École de Guerre serait engagée dans la défaite de 1940 est indissociable de celle visant à vouloir considérer que la même responsabilité existe dans les victoires de la Libération. La démarche consistant à argumenter de tout et de son contraire est absurde.

Il convient donc, initialement d'identifier la source de cette accusation particulièrement sévère, puis, une fois le problème posé du côté de l'accusation, analyser la manière dont la doctrine d'emploi des forces terrestres (incarnée par les Instructions sur l'emploi des Grandes Unités, ou IGU) était conçue dans l'entre-deux-guerres, avant de se pencher sur la formation militaire supérieure que les vainqueurs de 1944-45 ont reçue, et même la mesure dans laquelle ils ont directement été impliqués dans cette formation, c'est-à-dire, leur passage à la direction des études de l'ESG avant-guerre.

Indiscutablement, l'accusation d'incompétence de l'École de Guerre, responsable de la défaite de 1940 a été forgée et instruite par Marc Bloch, dans son ouvrage *L'étrange défaite*, rédigé à chaud après le drame, ouvrage qui connaît un regain d'intérêt depuis quelques années. Il y a donc lieu d'examiner la personnalité même de Bloch, ainsi que la teneur de ses arguments.

D'emblée, il est important d'affirmer que la personnalité de Marc Bloch n'est aucunement en cause, et ce, d'autant plus qu'il a connu une fin absolument dramatique, ayant été assassiné en 1944, par les Allemands pour cause d'appartenance à la communauté juive de France. Par ailleurs, il s'agit d'un grand intellectuel de l'entre-deux-guerres ; historien de renom, il a été l'initiateur du mouvement de l'École des Annales, qui privilégie une méthode de recherche historique privilégiant une approche sur le long terme, plutôt que factuelle sur le court terme.

Ceci écrit, l'objectivité oblige à écrire que, sur le plan militaire, s'il a été officier de réserve qui peut s'enorgueillir d'une belle guerre qu'il a achevée en 1918 avec le grade de capitaine, il a été touché par la vague pacifiste qui a sévi dans l'entre-deux-guerres, comme un grand nombre d'intellectuels, que ce soit Alain, Dorgelès ou Giono. Pour cette mouvance, qui a fourni

les gros bataillons du briandisme, la frontière entre pacifisme et antimilitarisme était assez ténue.

Pour ce qui est de la nature des reproches portés par Pierre Bloch à l'encontre de l'École de Guerre, ils peuvent en fait se réduire à un constat : l'armée française de 1940, engoncée dans le formalisme de sa bureaucratie du temps de paix, n'a pas été en mesure de s'en extraire pour planifier et conduire la campagne de 1940. Cette bureaucratie a conduit à une dilution des responsabilités perdues au sein d'un « *mille feuilles* » hiérarchique, ce qui produit des délais pour la transmission des ordres, lesquels sont diffusés trop tard, sur la base d'une évaluation de situation déjà dépassée. Selon Marc Bloch, la cause première de cette situation de blocage résiderait dans le formalisme de la formation dispensée par l'École de Guerre, d'où son idée de condamner définitivement cette école.

Cette analyse de Marc Bloch, un peu sommaire, appelle plusieurs réflexions. La première est que, se situant à son niveau d'officier traitant dans un bureau d'état-major, Marc Bloch élève peu le débat. Il demeure au niveau des modalités d'exécution, et non pas à celui des principes qui sous-tendent toute conception en matière opérationnelle. Or, un jugement complet porté sur la campagne et les causes profondes de son échec aurait mérité qu'il élevât sa réflexion à ce niveau. Par ailleurs, et ici, on quitte le domaine du rationnel, comme indiqué plus haut, le pacifisme absolu de Marc Bloch s'accompagnait durant toute l'entre-deux-guerres d'un non moins puissant sentiment antimilitarisme. Cela l'a conduit à refuser systématiquement toute période de réserve et, *a fortiori*, toute formation supérieure d'état-major (il a refusé de suivre un *cursus* de formation d'ORSEM^[1]). Il n'est pas interdit de penser que le jugement négatif porté par Marc Bloch sur l'essence même de l'École de Guerre, plus que sur son fonctionnement, plongeait ses racines dans ce profond sentiment d'antimilitarisme, partagé à l'époque par une grande partie de l'élite intellectuelle du pays.

Ceci étant posé quant au contexte de l'accusation, il convient de poursuivre la réflexion plus avant que la simple forme de l'enseignement militaire supérieur de l'entre-deux-guerres, pour se poser la question de savoir comment se forgeait la doctrine d'emploi des forces, à l'époque considérée, et quelle place l'École de guerre y tenait... ou non.

Indiscutablement, avant 1914, par le biais du comité d'état-major, l'École Supérieure de Guerre se trouvait impliquée au premier chef dans les affaires doctrinales militaires. Ce comité d'état-major, auquel le général Joffre prêtait une grande considération (il l'a souvent réuni entre 1911 et 1914), réunissait les grandes élites militaires : les membres du Conseil supérieur de la Guerre, les généraux commandant les corps d'armée de couverture, les chefs d'état-major des généraux disposant d'une lettre de commandement pour une armée, les chefs de bureau de l'état-major de l'armée et les chefs de cours de l'École de Guerre. Sa très grande force, et toute sa légitimité d'ailleurs, venaient de ce mélange de cultures militaires différentes entre le commandement proprement dit, l'administration centrale, les forces et l'enseignement militaire supérieur. Si ce comité n'avait une existence qu'informelle, il représentait néanmoins l'incarnation réelle du haut-commandement, quel que puisse être le grade de ses membres (de général de division exerçant un commandant supérieur^[2] à colonel). Tout le monde se connaissait et était connu de tout le monde (cas de Pétain, alors colonel avant-guerre, ce qui devait expliquer son ascension fulgurante jusqu'au commandement d'une armée en juin 1915,

soit le passage de de colonel à commandant d'armée en moins d'une année). Au sein de ce comité, l'influence de l'École de Guerre était fort réelle. En termes de doctrine, c'est ce comité qui était en charge de la rédaction des instructions sur l'emploi des grandes unités.

Or, en 1920, parvenu au commandement de l'Armée, le maréchal Pétain a dissous ce comité, dont il ne connaissait que trop l'influence réelle, pour centraliser la conception de la doctrine d'emploi des grandes unités au niveau du seul Conseil Supérieur de la Guerre., soit l'instance de commandement la plus élevée dont il assurait la vice-présidence (le président formel étant le ministre). Pétain verrouillait. Et si, en 1921, c'est le général Debeney qui a présidé la commission de rédaction de l'IGU 1921, ce n'est pas en tant que commandant de l'ESG qu'il a été désigné, mais comme membre du CSG dont la pensée était la plus proche de celle de Pétain^[3]. Et ce ne fut pas Buat, alors chef d'état-major de l'armée, donc parfaitement légitime pour présider cette commission, que choisit Pétain pour cette tâche, mais bien Debeney. Buat, en effet, était toujours demeuré assez proche de « l'écurie » Foch. C'est le même Debeney, devenu chef d'état-major de l'armée, qui tenait la plume lors de l'élaboration de la loi de 1927 portant sur la fortification des frontières, en clair, la Ligne Maginot^[4]. Et, enfin, en 1936, lorsque le général Gamelin lance les travaux d'une nouvelle Instruction générale d'emploi des grandes unités, l'IGU 36, il en confie la rédaction au général Georges. Dans ces trois occasions, qui ont réellement dimensionné la doctrine française de l'entre-deux-guerres, l'École de Guerre n'a strictement tenu aucun rôle.

En revanche, son enseignement ne pouvait, bien évidemment, ne pas être en contradiction avec la doctrine en vigueur. C'est ainsi que quarante ans après, le général Beaufre, certainement l'officier le plus brillant de sa génération, juge ainsi son passage à l'École militaire^[5] entre 1927 et 1929 : « *La guerre de 1914 -1918, codifiée par Pétain et Debeney avait conduit à tout placer sous le signe de barèmes, d'effectifs, de munitions, de tonnes, de délais, de pertes, le tout ramené au kilomètre courant. C'était technique et commode, voire rassurant, mais foncièrement faux ; on le vit bien en 1940...Les moindres réflexions sur les fronts de Russie, de Salonique et de Palestine en eût montré l'inanité. Mais c'étaient là des fronts secondaires, sans intérêt pour l'armée française* ».

Quelques années auparavant, en 1924, alors qu'il y était lui-même stagiaire, un certain capitaine de Gaulle n'y a guère supporté non plus le dogmatisme ambiant^[6]. Ce dogmatisme n'a pas empêché le général Héring, commandant de l'ESG en 1930, de faire appel au colonel Doumenc, pour prononcer une conférence qui a fait date sur les perspectives ouvertes par le char, employé en masse. C'est le CSG qui a mis en garde Doumenc contre le risque qu'il prenait pour sa carrière en s'engageant sur des chemins de traverse en termes de doctrine.

Il existe un dernier élément d'appréciation quant à la responsabilité éventuelle de l'École de Guerre dans la défaite. En effet, depuis le commandant en chef, Gamelin, jusqu'au moins ancien des commandants d'armées, ainsi que la majorité des commandants de corps d'armée, c'est-à-dire le niveau de commandement de conception de la manœuvre, tous ces généraux ont été formés à l'École de Guerre avant 1914. Mettre en cause la formation de ces chefs de rang élevé revient donc à remettre en cause l'École de Guerre d'avant 1914. Cette démarche n'a jamais effleuré personne, bien au contraire, et c'est heureux !

En revanche, quand on examine attentivement l'encadrement des grandes unités qui ont libéré la France en 1944 - 1945, force est de reconnaître que l'on y croise moult anciens stagiaires de l'École de Guerre. Le tableau ci-dessous en fournit la preuve, s'il en était besoin.

GRANDES UNITÉS	TITULAIRES BREVETÉS ESG	TITULAIRES NON BREVETÉS
CEFI	Juin	
1 ^{re} Armée	De Lattre	
1 ^{er} C.A.	Béthouart	
2 ^e C.A.	Goislard de Monsabert	
1 ^{re} D.F.L.	Brosset	Garbay
2 ^e D.I.M.	Dody, Carpentier, de Linarès	
3 ^e D.I.A.	Guillaume	
4 ^e D.M.M.	Sevez, de Hesdin	
9 ^e D.I.C.	Magnan, Molière, Valluy	
1 ^{re} D.I.	Caillies	
10 ^e D.I.	Billotte	
14 ^e D.I.		Salan
1 ^{re} D.B.	Touzet du Vigier	Sudre
2 ^e D.B.	Leclerc	
5 ^e D.B.	Schlesser	de Vernejoul
D.A. des Alpes	Doyen	
F.F.O. (Atlantique)	de Larminat, Bognis-Desbordes, d'Anselme, Chomel	
TOTAL	23	4

La comparaison entre les commandants de grandes unités brevetés et non brevetés se passe de commentaires, 23 contre 4. Ce qui veut dire qu'en dépit de ses défauts — conjoncturels — relevés sans concession par Beaufre, l'École de Guerre a bien maintenu son renom et a rempli sa mission dans l'entre-deux-guerres, à savoir former des chefs vainqueurs.

Ce constat est encore renforcé lorsqu'on établit la liste des anciens professeurs de l'ESG, c'est-à-dire ceux en charge de responsabilités directes de formation, qui ont tenu de hautes fonctions de commandement durant la campagne de 1944 - 1945.

En premier lieu, Giraud, qui, s'il a fait preuve d'une parfaite inaptitude politique reconnue par tout le monde, n'en a pas moins reconstitué l'outil militaire français en 1943 : il a été chef du cours Infanterie entre 1927 et 1930.

Juin, brillant commandant du CEFI, s'il en fut, a été par deux fois, adjoint à la chaire de tactique générale et au cours d'état-major : avant de commander son régiment, en 1934-1935 et à l'issue de son temps de commandement, dans l'attente de rejoindre la session du CHEM dont il

sera auditeur en 1937-1938.

Revers, qui prit le commandement de l'ORA après l'arrestation et la déportation de Verneau et qui succéda à de Lattre dans les fonctions de chef d'état-major de l'armée en 1947, succéda à Juin en 1935 dans les fonctions d'adjoint au titulaire de la chaire de tactique générale.

Monsabert, bouillant commandant de la 3^e DIA en Italie et en Provence, avant de commander avec brio le 2^e C.A. jusqu'à la fin de la campagne d'Allemagne, fut adjoint au cours d'infanterie de 1929 à 1932.

Au niveau des divisionnaires, Caillies et Dody étaient également des anciens professeurs de l'ESG, Caillies à la chaire de tactique générale et Dody au cours Infanterie^[7].

Même chez les cavaliers, qui ont commandé les groupements blindés (les *combat command*) au sein des divisions blindées, on trouve un ancien professeur de l'ESG, Caldaïrou qui y a servi à deux occasions : de 1929 à 1933 comme adjoint au directeur des Etudes et de 1935 à 1937, à la chaire de tactique générale.

Il est donc peu cohérent, même si Marc Bloch ne pouvait pas connaître la suite de 1940, d'instruire à charge le procès d'une institution qui aurait été responsable du désastre de 1940, alors que la victoire qui lui a succédé cinq ans plus tard a été acquise par des chefs qui avaient été, pratiquement tous, formés au moule de la même école. En fait, le désastre de 1940, qui a entraîné la chute de tout un système, militaire, politique et social, a été le révélateur d'un mal beaucoup plus profond qu'un supposé défaut de formation de l'élite militaire française. Ce que Marc Bloch a d'ailleurs perçu, puisque la troisième partie de son ouvrage décortique cet aspect- global de la déroute de 1940.

Le mot de la fin. Il est quand même assez mal venu d'instruire le procès d'une École qui a formé comme stagiaire au sein de la dernière promotion avant le déclenchement de la guerre, le capitaine de Hautecloque, futur maréchal Leclerc.

NOTES

1. Officier de réserve du service d'état-major.
2. À l'époque, les rangs et appellations de corps d'armée et d'armée n'existaient pas. Les titulaires de ces fonctions étaient identifiables au fait qu'en grande tenue, ils arboraient des plumes blanches sur leur bicorne.
3. Debeney a toujours été un « *fidèle* » de Pétain dont il est resté très proche. Il fut son adjoint au cours d'Infanterie à l'École de guerre avant-guerre, et son major général au GQG en 1917, lorsque Pétain a succédé à Nivelle. C'est Debeney qui a succédé à Buat à la mort de celui-ci en 1923, dans les fonctions de chef d'état-major de l'armée, Pétain étant vice-président du CSG et Inspecteur-général. Debeney était l'incarnation même de « *l'écurie* » Pétain. Cette proximité ne s'est jamais démentie et a perduré jusqu'après

1940. Fidèle d'entre les fidèles sous le régime de Vichy, Debeney est tombé sous les balles du maquis en novembre 1943.

4. La Ligne Maginot s'est appelée ainsi car les crédits nécessaires à son édification ont été votés lorsque André Maginot était ministre de la Guerre. Il n'avait en rien trempé dans sa conception. Si on veut être puriste, cette ligne aurait dû s'appeler « *Painlevé* » (du nom du ministre qui l'a approuvée) - Debeney (du nom du chef d'état-major qui l'a conçue et organisée). Maginot, qui connaissait les aléas des débats budgétaires a fait voter une loi qui gelait les crédits nécessaires à l'édification de cette Ligne, sur cinq ans. Toutes choses étant égales par ailleurs, il est possible de faire l'analogie avec les lois de programmation actuelles.
5. Général Beaufre, *Mémoires 1920 - 1940 - 1945*, Paris, Plon, 1965, p. 56.
6. Ses notes s'en sont ressenties, puisqu'elles portaient la mention « *À l'attitude d'un roi en exil* ». In Lacouture, *De Gaulle*, Paris, Seuil, 1984, Tome 1, p. 121.
7. Dody appliquait un principe de commandement bien connu, « voir loin mais commander court ». En Italie, chargé de la percée sur le Majo, lors de l'offensive du Garigliano, comme commandant de la 2^e division marocaine, ses trois colonels commandant les régiments de tirailleurs étaient de ses anciens stagiaires. Il s'est fait communiquer, préalablement au débouché du 13 mai 1944, leurs ordres initiaux respectifs, qu'il a corrigés de sa main !